

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 juillet 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 23 et 24 juillet 2020

2020 DAE 140 Subvention de fonctionnement (940.000 euros) et avenant à la convention avec le Forum des Images (1er)

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu la loi n°82 213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et les suivants ;

Vu la délibération 2019 DAE 47 du Conseil de Paris des 4, 5 et 6 février 2019,

Vu la convention entre la Ville de Paris et le Forum des Images du 26 février 2019,

Vu le projet de délibération, en date du 17 juillet 2020 par lequel Madame la Maire de Paris propose une subvention de fonctionnement ainsi que la signature d'un avenant à la convention avec l'association Forum des images;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES, au nom de la 1^{er} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris, est autorisée à signer l'avenant, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Forum des Images

Article 2 : Une subvention d'un montant de 940.000 euros est attribuée à l'association Forum des images domiciliée 2, rue du Cinéma, Forum des Halles, 75001 Paris (N° SIMPA 20373 / Dossier 2020_07386), au titre de l'exercice 2020.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2020 et exercices suivants si besoin sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO